

Délibération N° :
2023/005

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE ROANNE
CANTON DE RENAISON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 27 février 2023 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Romain d'Urfé, le 23 février 2023 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MEUNIER Ingrid, BATTANDIER Maud, ROUX Lorraine, LABOURE Charles, PRAS Séverine, PONCET Didier, LOIZZO Laurent, CLEMENCON Thierry, ESPINASSE Patrice, PEURIERE Jean-Hervé, CHAUX Michel, SIETTEL Thomas, GOUTORBE Stéphane, PONCET Pascal, COMPAGNAT Michel, VIETTI Dominique, MOISSONNIER Clément, CHABRE Michel, CAZORLA Dominique, CHABRIER Alexandre, MONAT Pascale, LUGNE Isabelle.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration : BARLERIN Emmanuelle, ROYER Jean-Paul.

Absents excusés : BRUEL Laurent, PEREZ Gérard, CROZET Guy.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Séverine PRAS est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

A la clôture de l'exercice budgétaire 2022, les mouvements et résultats suivants sont constatés en sections de fonctionnement et d'investissement sur les budgets de la CCPU :

Budget Général :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	1 275 059,39 €	1 338 207,64 €
Dépenses	996 419,91 €	1 181 084,20 €
Résultat de l'année	278 639,48 €	157 123,44 €
Solde reporté N-1	726 713,64 €	-245 367,30 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	1 005 353,12 €	-88 243,86 €

RF
SOUS PREFECTURE DE ROANNE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 01/03/2023
042-244200820-20230223-DE_2023_05-DE

Budget Ateliers partagés :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	35 425,30 €	36 984,00 €
Dépenses	52 845,51 €	38 908,28 €
Résultat de l'année	-17 420,21 €	-1 924,28 €
Solde reporté N-1	-131 066,29 €	-41 082,13 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	-148 486,50 €	-43 006,41 €

Budget Zone d'Activités :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	563 734,62 €	522 811,36 €
Dépenses	563 361,48 €	573 103,40 €
Résultat de l'année	373,14 €	-50 292,04 €
Solde reporté N-1	-287 792,78 €	-157 554,18 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	-287 419,64 €	-207 846,22 €

Budget Maisons de santé :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	74 370,79 €	176 424,38 €
Dépenses	101 188,82 €	134 341,61 €
Résultat de l'année	-26 818,03 €	42 082,77 €
Solde reporté N-1	-267 838,24 €	-41 981,38 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	-294 656,27 €	101,39 €

RF SOUS PREFECTURE DE ROANNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/03/2023 042-244200820-20230223-DE_2023_05-DE

Budget Service unifié pour l'économie et l'emploi :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	93 176,40 €	959,00 €
Dépenses	118 729,11 €	0,00 €
Résultat de l'année	-25 552,71 €	959,00 €
Solde reporté N-1	45 927,66 €	1 476,03 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	20 374,95 €	2 435,03 €

Budget Ordures ménagères :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	568 992,65 €	62 008,40 €
Dépenses	595 557,26 €	69 804,50 €
Résultat de l'année	-26 564,61 €	-7 796,10 €
Solde reporté N-1	195 689,19 €	50 673,09 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	169 124,58 €	42 876,99 €

Budget SPANC :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	12 780,00 €	15 160,00 €
Dépenses	17 209,54 €	12 750,00 €
Résultat de l'année	-4 429,54 €	2 410,00 €
Solde reporté N-1	51,15 €	13 463,00 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	-4 378,39 €	15 873,00 €

Sous la présidence de M. PEURIERE, Vice-président en charge des finances, le Conseil Communautaire examine le compte administratif 2022.

Il est procédé aux opérations de vote hors de la présence de M. LABOURE, Président,
SOUS PREFECTURE DE ROANNE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 01/03/2023
042-244200820-20230223-DE_2023_05-DE

Le conseil Communautaire,

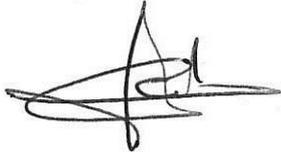
Par 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article Unique : DECIDE d'approuver le Compte Administratif 2022 et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 23 février 2023

Le Président,
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'URFÉ
" Maison du pays d'Urfé "
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le ...
et de la publication le ...
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président
Charles LABOURE

La secrétaire de séance,
Séverine PRAS



Mis en ligne sur www.ccpu.fr le 2 mars 2023

RF SOUS PREFECTURE DE ROANNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/03/2023 042-244200820-20230223-DE_2023_05-DE